

# REGULECTIF® - Mercredi 2 Août

Présent [22] :

Chakib Ct, Laure La, Emmanuelle T, Gérard, Charles L, Lili B, Pierre C, Silvieri C, François G, Joël M, Geneviève B, Véronique G, Bernard D, Fabrice A, Sylvain C, Gilles B, Jaques S, Gaël H, François V, Stéphane D, Roger G, Aurélien S.

## Ordre du Jour

Continuité et renforcement des groupes : Embauche et Infocom.....	1
Embauche.....	1
Infocom.....	2
Quelles suites à donner aux réponses du Questionnaire sur les Nouveaux Horaires.....	2
Gestion des tensions au sein de l'APIMA.....	3
Place et fonction du Régulectif.....	3
Besoin d'un outil de régulation.....	4

### 1. Continuité et renforcement des groupes : Embauche et Infocom

#### 1.1. Embauche

L'offre a été validée par le groupe embauche et des différentes discussions aux cours des Régulectifs passés, la fiche de poste étant finalisée l'offre peut être mise à disposition des mécaniciens désirant afin que le recrutement d'un nouveau Permanent se fasse en préparation du futur départ et de la retraite de Boubou. Des difficultés ont été rencontrées lors de la mise en place des besoins du poste, pour préciser sur la fiche de poste ce qu'est être un Permanent à l'APIMA, ce qui explique le temps mis pour publier l'offre.

Différentes suggestions ont été faites pour pourvoir avec le plus d'efficacité ce poste, essentiellement sur les méthodes que l'APIMA peut utiliser pour diffuser cette offre, spécifique de mécanicien dans un garage associatif qui est une structure atypique ; un Atelier libre ayant pour vocation d'être ouvert à tous et à toutes:

- Pôle Emploi
- Espace Info Jeunes
- La Mission Locale
- Le bon coin (€ Roger à proposé de s'en occuper)
- AFPA (François V, étant ancien formateur à l'AFPA, propose de s'en occuper)
- Ateliers associatifs
  - Erolieng (je n'ai pas réussi à trouver d'informations concernant cette association)
  - Atelier Associatif Détour (à Vertolay)
  - Garage du Secours Catholique (en projet sauf s'il est ouvert maintenant)
- Magasins de pièces automobiles
  - A.P.I etc

Les recruteurs faisant partis du groupe Embauche sont : *Stéphane et Boubou*.

La publication de l'offre peut entraîner un faible coût dans certains cas et entre donc dans les frais de l'APIMA, ce qui est précisé entre parenthèse, cas échéant , dans la liste ci-dessus.

## 1.2. Infocom

Le Groupe Infocom manque de membres pour traiter efficacement et de manière régulière les nombreux courriels reçus par l'Atelier. Un des Permanents, *Aurélien*, s'occupe régulièrement de cette tâche et participe avec d'autres Permanents et Adhérents à la réception des courriers. Le nombre de courriels et de courriers étant important, cette tâche surchargeant inutilement les Adhérents car ils sont trop nombreux à trier, il est nécessaire que de nouveaux volontaires rejoignent ce Groupe ayant à la fois une fonction administrative et de communication avec les Adhérents et les partenaires de l'APIMA.

Le carnet d'adresse de courriels de l'APIMA respecte l'anonymat, la liste des personnes renseignés est en toutes circonstances gardé secret. Un problème à été mentionné lors de ce Régulectif, il y a beaucoup plus de courriels renseignés, aux environs de 700, que d'Adhérents. Il serait éventuellement nécessaire d'alléger cette liste.

Trois Adhérents se proposent, *Gille, Fabienne et Gaël*.

Une des actions à entreprendre serait d'envoyer une proposition de quitter la liste, par l'APIMA, afin de l'épurer, il a donc soit des adresses renseignées d'anciens membres soit des doublons voir des triplons !!

## 2. Quelles suites à donner aux réponses du Questionnaire sur les Nouveaux Horaires.

Les résultats du QNH ont été publiés par *Jacques* et comme à l'APIMA, 'rien n'est gravé dans le marbre', il sera possible de refaire un questionnaire.

Il résultent que les nouveaux horaires ne satisfassent pas tous les Adhérents, bien que le choix de ces horaires ai été amplement discuté et décidé à majorité suite aux dernières AG, ce qui est parfaitement compréhensible.

Il y a premièrement des doutes sur la clarté du questionnaire « était t'il correctement orienté ? ».

Suite à ces nouveaux horaires il y a eu des problèmes maintenant résolus pour établir la grille d'horaire des Permanents.

Des problèmes récurrents, inopinés ou du aux aléas de la vie, peuvent rendre difficile la restriction à ces horaires :

- Certains chantiers débordent et sont plus longs que prévus (j'ai moi même fauté sur ce point).
- Des Adhérents viennent parfois de loin pour faire une réparation ou partager un moment avec les autres Adhérents et les Permanents.
- Certain Adhérents ne sont pas tout le temps disponibles et il leur est difficile de trouver des moments libres pour pouvoir effectuer l'entretien de leur voiture, car il travaillent, car ils ont une famille ou des loisirs le soir en semaine.
- Parfois des réparations sont plus difficiles que d'autres et entraînent un temps de réparation plus long.

Pour l'instant les nouveaux horaires actuellement en application, ne surchargent pas les Permanents et sont fonctionnels, sont effectifs pour tout les Adhérents et la question de les modifier est en suspend, 'en toute somme pas à l'ordre du jour'. Lors de dépassements des horaires, parmi ceux mentionnés ou d'autres, il y a une certaine bonne entente à l'association qui permet une flexibilité dans l'auto-gestion des horaires par les Permanents sans que le Régulectif ou l'AG vienne trancher.

### 3. Gestion des tensions au sein de l'APIMA

Les Régulectifs sont des réunion mensuelles, « Ouverts à tous, il permet de faire le tour de ce qu'il faut faire et savoir pour l'association », leurs but est de se réunir, de discuter, de s'informer, d'échanger des idées, amener des idées et d'y pratiquer le fonctionnement démocratique de l'association, et parfois traiter certains très occasionnels problèmes. Le Régulectif n'est pas un Groupe mais une réunion, conviviale et sans pression, de membres de l'APIMA.

Il en découle des conversations de ce dernier Régulectif :

- **L'APIMA cultive un idéal collectif**
- **Qu'il ne peut décider ce qui n'est pas à l'ordre du jour.**
- **Les Adhérents ont une volonté de recentrer l'APIMA vers une association plus populaire.**
- **Refaire certains des fondements de l'APIMA ?**

#### 3.1. Place et fonction du Régulectif

Il permet par exemple de parler, c'est d'ailleurs à l'ordre du jour, de quelques unes des dépenses de l'APIMA, surtout celles qui sont moindres et peuvent améliorer le bien être des Adhérents et des Permanents.

Il est prévu de mettre à l'ordre du jour pour le Régulectif de Septembre : Les dépenses à l'APIMA.

Lors du Régulectif d'Août il a été proposé qu'il est apte à prendre des décisions pour des dépenses d'une somme inférieure à quelques centaines d'euros, la valeur dite est valable pour des frais entre 200€ et 500€, pour des achats de remplacement de matériels qui se dégradent plus ou moins vite en fonction de leurs usages, de leurs fonctions ou de leurs solidités/robustesses etc.

Il a permis de valider l'achat d'un rétro-projecteur, fait par *Gaël*, qui n'a donc pas été considéré comme un achat superflu.

Il permet de rappeler l'achat de consommables qui doit malheureusement se faire trop régulièrement :

- Baladeuses (lampes pour la mécanique-auto, marque Wurth, Facom ou autre).
- Dégrippant (lors d'un Régulectif précédent).

Ou d'apporter des idées pour des nouveaux équipements qui sont ou seraient un plus pour l'Atelier :

- Fontaine de nettoyage de pièces mécaniques, (toujours en suspends, utilité, cher, place dans l'Atelier).
- Machine à tester les injecteurs (cher, outil professionnel, inutile pour le moment).

Et d'informer les Adhérents sur le prix et la nécessité de certaines dépenses plus importantes :

- Fête de septembre et autres activités proposées par l'APIMA (Formations etc).
- Des équipement pour l'Atelier tel qu'un pont (ciseaux, élévateur, colonnes etc).

Pour le prochain Régulectif il y a une proposition pour mettre à l'ordre du jour les achats de Septembre 2017.

### 3.2. Besoin d'un outil de régulation

Le Régulectif peut donc servir à informer les Adhérents des achats et acquisitions faites par l'APIMA et donc d'opérer dans une certaine mesure un contrôle sur les dépenses et actions entreprises à l'APIMA. Par contre les Régulectifs n'ont pas un pouvoir strictement décisionnel sur les mécanismes à l'Atelier ou à l'APIMA.

- « Les gens extérieurs sont souvent neutres »
- « On prétend créer un système idéal même s'il ne l'est pas »
- « l'APIMA est une association exemplaire »

Le Régulectif permet de discuter et de résoudre les conflits au sein de l'association, s'il y en a, et donc d'apaiser les tensions qui ne peuvent être que néfastes au fonctionnement de l'APIMA.

- « L'association est l'employeur mais mets les Permanents au cœur de l'association, des décisions principales de l'association »
- « Les Permanents gèrent leur grille d'horaire ainsi que leur présence à l'atelier et ont le droit de ne pas être d'accords »

Dans le but d'améliorer le bien-être des Permanents il a été dit d'aller vers une adaptation des contrats de travail afin qu'ils concordent plus avec les réalités, actuelles, du statut spécifique d'un Permanent à l'APIMA

Après avoir fait le tour des différents avis des Adhérents et des Permanents il en découle qu'il n'y a pas besoin de faire un nouveau Groupe ou d'instaurer d'autres réunions, les Régulectif, les AG et la bonne entente entre les Adhérents et les Permanents, la jovialité, le sourire et la bonne humeur permettent de conserver l'APIMA en libre conduite auto-gérée.